

## Note de présentation brève et synthétique du budget 2019

Le budget est présenté en différenciant les dépenses liées au SAGE et celles liées à la GEMA. Le principe de répartition retenu est le suivant :

- Pour le SAGE : salaire chargé du directeur, frais liés au véhicule (achat, assurance, carburant, entretien), 20% des frais de maintenance et de télécommunication, coûts liés au SAGE
- Pour la GEMA : salaires chargés des techniciens, frais liés aux 2 autres véhicules, 80% des frais de maintenance et de télécommunication, coûts liés aux études et travaux menés, indemnités des élus, loyers.

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du conseil syndical du 12 décembre 2018. Le budget proposé pour cette année doit permettre la réalisation des actions suivantes :

- Poursuite de l'étude d'élaboration du SAGE
- Réalisation d'une tranche d'entretien
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, de Ramecourt, du grand Fitz James et de la Commanderie
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité au niveau de l'ouvrage du moulin d'Aneuze
- Accompagnement des communes menant des projets en zones humides

Le budget est équilibré en fonctionnement, avec des dépenses prévisionnelles de 1 014 100 €. Le plus gros des dépenses provient des charges à caractère général qui contiennent, dans le cas du syndicat, les études et travaux réalisés. Ces dépenses prévisionnelles sont du même ordre que ce qui était envisagé dans le budget 2018.

Les charges de personnel constituent le second chapitre de dépense, avec une légère augmentation par rapport à 2018 (+ 4.3%), liée au fait que 2019 sera la première année complète avec 4 ETP.

En investissement, peu de dépenses sont prévues cette année par rapport à 2018 où un véhicule et 2 ordinateurs ont été achetés.

**SOUS-PREFECTURE**  
22 FEV. 2019  
6, rue Georges Fleury  
60607 CLERMONT CEDEX